

État-major de l'armée de Terre État-major de zone de défense de Marseille Commandant de la zone terre Sud

Marseille, le 17 Juin 2024. N°1679/ARM/EMA/EMZD MRS/SCSOUT/J-INFRA/NP

Le général de corps d'Armée Thierry LAVAL Commandant de la zone terre Sud

Α

Monsieur Pascal LE BIANNIC DDT du Vaucluse unité droit des sols lieu-dit "DDT" 84905 Avignon cedex 9

OBJET

Avis du ministère des Armées sur la demande PC 084 129 24 A0016.

REFERENCES

a) consultation des personnes publiques du 10/04/2024.

b) avis technique de l'USID d'Istres du 03/06/2024.

Par courrier cité en référence (a), vous avez sollicité le ministère des Armées afin qu'il émette un avis sur la demande concernant la construction d'une centrale photovoltaïque au sol, présentée par la société CVE SOLAR.

L'instruction du dossier par les services techniques compétents, référence (b), ne fait apparaitre aucune interférence avec les activités des Armées sur l'aire de ce projet situé 1928 avenue d'Avignon lieu-dit La Poudrerie sur la commune de Sorgues.

Par conséquent et en vertu de ses prérogatives de représentant du ministre des Armées en matière d'urbanisme, le général commandant la zone terre Sud émet un avis sans objection sur la réalisation de ce projet.

par ordre

le lieutenant-colone Franck AMATA chef du bureau infrastructure

COPIES:

ESID de Lyon USID d'Istres

Caserne Audéoud – 111 avenue de la Corse BP 40026 – 13568 Marseille cedex 02 Emzd-marseille-bsi.contact.fct@intradef.gouv.fr Dossier suivi par : ADJ PERRIN

1/1